LCL : le syndicat FO lance une alerte sur la santé des salariés

Par latribune.fr | 27/03/2017

Le syndicat FO de LCL a interpellé lundi la direction sur la situation sociale au sein de l'établissement bancaire, dans une *"alerte sur la santé des salariés"* consultée par l'AFP. Le *"projet de bilan social 2016"* contient des données *"alarmantes"* qui *"ne font que confirmer"* les enquêtes internes et les témoignages *"de salariés en détresse et en souffrance"*, écrit FO dans une lettre ouverte à la direction.

Le syndicat relève, parmi le personnel en CDI, un *"taux de démission multiplié par 2 en deux ans"* (502 contre 288 en 2014) et, sur la même période, une hausse des licenciements (141 contre 68, soit +107%) et des départs pendant la période d'essai (208 contre 80 en 2014, +160%). Sur un an, ces indicateurs sont aussi en hausse mais dans une moindre proportion, selon le projet de bilan social 2016 consulté par l'AFP. En revanche, le nombre de ruptures conventionnelles est stable sur un an (38) et en en baisse (50) par rapport à 2014.

Le manque d'effectifs mis en avant

"Il faut mettre ces chiffres en regard d'une entreprise de 20.000 salariés", a répondu à l'AFP un porte-parole de LCL (filiale de Crédit Agricole SA), en soulignant que le secteur bancaire était soumis à *"un turn-over plus important"* en raison des difficultés de recrutement. Les départs pendant la période d'essai, en *"grande majorité"* à l'initiative de la direction, sont *"mécaniquement"* plus nombreux car les recrutements ont *"considérablement augmenté"* en deux ans, a-t-il poursuivi.

Pour FO, le mal-être provient d'un *"manque criant d'effectifs"* et d'une *"non-reconnaissance persistante"* du travail accompli, auxquels s'ajoutent, entre autres, *"la multiplication de réunions chronophages, la 'pollution' par les nouvelles technologies (...)"* ou encore *"une pression commerciale permanente"*. Les chiffres ne sont *"que le reflet visible et quantifiable du climat social ambiant"* à LCL, marqué récemment par *"plusieurs suicides et tentatives de suicide"*, écrit le deuxième syndicat du groupe.

Ce n'est *"pas honnête de faire un amalgame sur des situations personnelles"* dramatiques, a rétorqué le porte-parole de LCL. Selon lui, l'entreprise fait en sorte que les conditions de travail *"soient les meilleures"* possibles.

(Avec AFP)

Commentaires FO LCL

La direction cherche à se dédouaner avec grande difficulté :

- Un turn-over est dû aux départs et non aux recrutements
- La direction dit être à l'initiative de la grande majorité des ruptures en période d'essai quand elle dit également avoir des difficultés à recruter … Nous savons que de nombreux jeunes embauchés partent écœurés.
- Si les recrutements ont augmenté de 46% entre 2014 et 2015, ils sont en sensible diminution entre 2015 et 2016 (- 22% pour les CDI et -23% pour les CDD). On est donc loin d'expliquer uniquement *« mécaniquement »*les **+ 260%** de ruptures de période d'essai.
- Suicides et TS *: « pas honnête de faire un amalgame sur des situations personnelles »*. Est-ce honnête d'être en permanence dans le déni ? Est-ce honnête de tenter de vouloir masquer la vérité ? Est-ce honnête d'essayer de ne pas déclarer ces événements tragiques en accident du travail ?
- L'entreprise fait en sorte que les conditions de travail *« soient les meilleures possibles »*. Eh bien, qu'est-ce que ce serait sinon !